



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE
3, rue Dieudonné Costes – B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13



N2 Messieurs et Dames
Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 4

CONVOCATION

Toutes les catégories se dérouleront

Gymnase du Rosay
Route du ROSAY
74140 SALLANCHES

Pour visualiser le lieu, accéder au site du club:
<http://sallanchestt.com/index.php?id=localisation>

Le Samedi 6 mars Appel 13H30 Début des épreuves 14H00
Le Dimanche 7 mars Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT
Mail : g.chaverot@lratt.fr
Tél : 06 82.84.33.48 (si besoin d'une réponse urgente!)

Juge-arbitre : Henri RAYNAUD
Mail: hraynaud1@free.fr
Mobile: 06.03.02.85.51

Les balles fournies par l'organisateur seront de couleur **orange**.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

RAPPEL : Absence de licence = Amende de 20 €
Forfait non excusé = Amende de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

- Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
- **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : tableaux de 16 joueuses;
Jusqu'aux 1/4F, toutes les parties sont jouées; suivies des 1/2F 1-4, et de la finale 1-2.
- **Samedi : tableaux D13 et D15, en totalité;**
- **Dimanche : tableaux D18 et DSE en totalité.**

Tableaux masculins : tableaux de 24 joueurs;
Jusqu'aux 1/4F, toutes les parties sont jouées; les 1/2F sont jouées pour les places 21-24, et 1-4; la finale 1-2 est, bien sur, jouée.
- **Samedi : 4 tours de poules de 6 en M18, M15, M13; 3 tours en MSE.**
- **Dimanche : fin des poules, barrages et tableau allégé.**

Rappel de l'article 10 des règlements fédéraux échelon national :

Placement des joueurs : **A chaque tour du critérium fédéral, les joueurs sont placés à partir du dernier classement national officiel diffusé, celui de la phase 2 de 09/10!**

Rappel de l'article 12-2 des règlements fédéraux échelon nationale 2 :

Extrait :

« A l'issue de chacun des quatre tours, **le premier** des tableaux ME et DE de chaque groupe accèdent **obligatoirement** à la nationale 1.

A l'issue de chacun des quatre tours, le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 de chaque groupe accède à la nationale 1 *ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.* »

Attention: il y a 4 tours en N2, donc pas de montée en catégorie supérieure possible après le tour 4!

Donc, montée obligatoire en N1 pour le tour 5, des vainqueurs des tableaux ME, M18, M15, DSE, D18, D15.

Il n'y a pas de descendant après ce tour 4, puisque c'est le dernier de cette saison pour les échelons N2, régionaux et départementaux.